



## Communiqué

Casablanca, le 27 avril 2022

### **Crédit Agricole S.A. actionnaire majoritaire de Crédit du Maroc a signé un accord avec le groupe Holmarcom portant sur la cession de sa participation de 78,7 % dans le capital de Crédit du Maroc**

Le 27 avril 2022, Xavier MUSCA, Directeur Général délégué de Crédit Agricole S.A., actionnaire majoritaire de Crédit du Maroc, et Mohamed Hassan BENSALAH, Président Directeur Général du groupe Holmarcom ont signé un accord portant sur l'acquisition d'une participation majoritaire dans Crédit du Maroc, par le groupe Holmarcom, à travers sa holding, Holmarcom Finance Company (HFC), et sa filiale, AtlantaSanad Assurance.

Cette cession est soumise à la législation en vigueur au Maroc et ne pourra être effective qu'après obtention des autorisations réglementaires.

La réalisation de cette opération interviendrait en deux temps : une tranche de 63,7 % (50,9 % par HFC et 12,8 % par AtlantaSanad) d'ici la fin de l'année 2022 puis une seconde tranche portant sur les 15 % restants, dix-huit mois après la clôture de la transaction.

Par ailleurs, Crédit Agricole S.A continuera à accompagner Crédit du Maroc pendant cette phase de transition, pour assurer la continuité de ses services et contribuer à sa pleine intégration dans le groupe Holmarcom.

Contact Presse : Mouna Benrhanem - [mouna.benrhanem@ca-cdm.ma](mailto:mouna.benrhanem@ca-cdm.ma)  
Site web : [www.creditdumaroc.ma](http://www.creditdumaroc.ma) – Centre de Relations Client : 3232

Crédit du Maroc, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital social de 1 088 121 400,00 Dhs, RC n° 28 717, établissement agréé en qualité de banque par arrêté du Ministre des Finances et des Investissements n° 2348-94 du 23 août 1994. Siège social : 48-58, boulevard Mohammed V - Casablanca